

Programme Bilan de Compétences

➔ *La formation est destinée aux personnes souhaitant mobiliser tous leurs atouts afin d'optimiser leur évolution professionnelle.*



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

FINANCEMENT

Le Bilan de Compétences est finançable par le compte CPF, l'employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, Pôle Emploi, les Régions, les OPCO, ou par le stagiaire lui-même. Il est possible de cumuler divers financements.

DUREE ET SUIVI

Le Bilan de Compétences d'une durée de 24h, est réalisé sur une période de 8 à 10 semaines environ. Le suivi de l'action peut être réalisée grâce à la feuille d'émargement. Un entretien de suivi aura lieu entre 3 et 6 mois à l'issue de la formation.

OBJECTIFS

- Analyser et évaluer ses compétences
- Connaître les outils d'accompagnement et les dispositifs de mobilité (VAE, formation, sécurisation des parcours ...)
- Favoriser l'emploi et sécuriser les parcours
- Permettre au salarié de se projeter dans l'entreprise et d'anticiper les enjeux
- Réussir ses entretiens professionnels
- Permettre au salarié de se positionner concrètement en emploi et / ou en formation
- Identifier des pistes cohérentes avec les motivations professionnelles, ses contraintes personnelles
- Etablir un plan d'action à court et long terme

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT MIS EN OEUVRE

- Séances de formation dans les locaux DRM, accessibles aux personnes handicapées
- Remise du livret d'accueil, du Portfolio pour constituer le fil rouge de l'accompagnement
- Entretiens d'explicitation, de reformulation et réalisation de tests d'orientation, de personnalité,

CONTENU

1 – Phase préliminaire.

Préciser et analyser la demande : clarifier ses objectifs, analyser ses besoins et informer le stagiaire des méthodes et techniques proposées.

2 – Phase d'investigation.

Identifier les éléments déclencheurs du processus de changement dans lequel

3 – Phase de confrontation.

Valider la pertinence du projet, recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel : marché du travail, vos atouts sur ce marché
Enquêter auprès de professionnels du secteur sur le réalisme de l'hypothèse retenue
Etudier la possibilité d'un projet de formation

s'inscrit le stagiaire,
Faire l'inventaire de ses aspirations et motivations, connaissances, aptitudes et savoir-faire, ses valeurs, ses intérêts; identifier ses expériences transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées; identifier ses ressources et potentialités.

4 – Phase de conclusion.

Une phase qui permet de formaliser précisément les étapes de réalisation du projet à moyen ou long terme.

Cette phase se termine par la présentation au stagiaire du document de synthèse prévu par l'article L.900-4-1.

REMISE DE LA SYNTHÈSE A L'ISSUE DE LA FORMATION

Le stagiaire pourra évaluer sa progression à l'issue de la formation à partir de la synthèse qui lui sera remise et qui reprend ces attentes, les compétences acquises et transférables, les compétences à acquérir si besoin, un plan d'action concret, réaliste et pragmatique pour la mise en œuvre de son projet professionnel.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION ET LES COMPÉTENCES VISEES

- Bénéficier du feed-back d'un consultant spécialiste de la mobilité, du recrutement,
- Formation opérationnelle permettant d'alimenter sa réflexion sur son propre parcours et de bénéficier d'une évaluation de son potentiel professionnel,
- Réalisation d'un plan d'action listant les acteurs incontournables dans le cadre de la sécurisation de son parcours,
- Etre à même de mesurer les enjeux de la mobilité,
- Préparer et vivre de façon optimale les temps d'échange avec l'employeur.